

## MAIRIE LE VANNEAU-IRLEAU

Département des Deux-Sèvres

## ANNEXE A la convention de location de salles

Date de la location
Je soussigné (e)
m'engage à mettre en œuvre, et sous mon entière responsabilité, toutes les mesures
de nature à permettre le respect des règles d'hygiène et de distanciation pour lutter
contre la propagation du coronavirus, notamment :
<ul> <li>Le respect des gestes barrières ;</li> </ul>
<ul> <li>Le port du masque, obligatoire en milieu clos ;</li> </ul>
<ul> <li>Le maintien de la distanciation physique par des places assises fixes</li> </ul>
<ul> <li>La vérification du pass sanitaire ou du test antigénique de moins de 72h</li> </ul>
LE VANNEAU-IRLEAU, le
Signature précédée de la mention « lu et accepté »



## MAIRIE LE VANNEAU-IRLEAU

Département des Deux-Sèvres